



**Chambre  
des Députés**  
GRAND-DUCHÉ  
DE LUXEMBOURG

Monsieur Paul Galles  
Président de la Commission de  
l'Environnement, du Climat et de la  
Biodiversité

Madame Diane Adehm  
Présidente de la Commission des  
Finances

Luxembourg, le 4 décembre 2024

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Monsieur Franz Fayot relative à des aides financières aux pays en développement pour financer leur transition climatique.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés